

20 ans d'engagement pour accompagner les stratégies RSE de demain

Depuis 20 ans, l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (Orse), association multi parties-prenantes regroupant des entreprises, des organisations syndicales, des fédérations professionnelles, des associations, accompagne les stratégies RSE de ses membres.



Géraldine FORT,
Déléguée générale
de l'Orse

Quelques pionniers à l'époque, issus du secteur financier ont eu l'idée de faire ensemble, d'agir et de travailler sur le sujet de l'ISR (Investissement socialement responsable) puis la communauté de l'Orse s'est agrandie au fil des années et une diversité de membres a rejoint l'association, composée de directeurs RSE convaincus que d'échanger entre pairs, de travailler avec des salariés et bénévoles de l'association permet toujours de partager pour progresser. Ces convaincus constituent aujourd'hui une communauté d'une centaine d'acteurs à l'Orse qui poursuivent ce chemin sur les enjeux d'aujourd'hui : le dialogue émetteurs/investisseurs, les social bonds, les crédits à impact, la taxonomie européenne, la transition juste, la contribution des entreprises aux Objectifs du développement durable, mais aussi la gouvernance de l'entreprise, les critères RSE dans les rémunérations, la mobilité, le numérique, le dialogue parties prenantes, l'égalité femmes-hommes, les aidants, la prévention santé et la sécurité au travail, le télétravail...

Depuis ce printemps dernier et la crise du Covid-19 que nous traversons, passé le temps de

la sidération, nous avons observé une multitude de nouvelles solutions mises en place par les entreprises pour protéger leurs salariés, apporter des réponses à leurs clients, pour continuer à produire, à être solidaires, généreux, à faire différemment en étant innovants, agiles. Ces pratiques seront-elles pérennisées ? Il est trop tôt pour le dire. En revanche, pour ce qui concerne l'adaptation des modes de travail, une accélération s'opère pour s'organiser différemment tout en conciliant au mieux une vie personnelle avec une vie professionnelle. Et puis, nous n'oublions pas que toute une fraction de salariés est devenue aux yeux de tous indispensables à notre société pendant le confinement. Qu'en sera-t-il demain ?

La RSE doit essayer

Et la RSE que peut-elle faire face à cette vague qui vient de nous submerger ? La responsabilité sociétale des entreprises génère de multiples reproches concernant son faible impact réel sur le fonctionnement au quotidien des entreprises ou son instrumentalisation. Les bonnes intentions ne suffisent pas. L'ère des beaux discours doit laisser place à celle de l'action. À condition de ne pas tuer la graine avant qu'elle

ne fleurisse ! La RSE doit continuer d'essaimer de belles pratiques et ainsi contribuer à changer les mentalités.

La culture de l'impact fait son chemin

Bien que l'optique de maximisation du profit semble encore être une priorité, l'antagonisme entre performance économique et respect des valeurs environnementales et sociétales se réduit peu à peu. Les dirigeants prennent conscience de l'importance d'intégrer la RSE dans leur communication mais plus encore dans leur stratégie entrepreneuriale. La RSE répond à une attente concrète des jeunes générations et aussi des moins jeunes et elle a une action directe sur la compétitivité de l'entreprise. 55% des collaborateurs disent que l'engagement social ou environnemental d'une entreprise est un critère plus important que le salaire. Un nombre qui atteint 76 % chez les *millennials*. La conscience d'exigences nouvelles fait peu à peu son chemin. Pour les salariés comme pour les nouveaux talents, la RSE est un moyen de donner du sens à leur activité, tout en tenant compte de son impact sur la société et de prévenir des risques. Aujourd'hui, l'image, l'attractivité et même la performance des entreprises semblent portées par la prise en compte de la responsabilité sociétale. Dans une société en quête de sens, c'est le parfait dénominateur commun pour consolider les liens entre entreprises et salariés.

L'incorporation de la RSE à la législation : une évolution de fond

Alors que la RSE constituait jusqu'ici un ensemble de recommandations, sans obligation aucune de s'y contraindre, l'intégration des impacts sociaux et environnementaux est passée du stade de démarche volontaire à celui d'exigence réglementaire. Le devoir de vigilance, oblige désormais les grandes entreprises à prévenir les risques liés à leurs opérations sur toute leur chaîne de valeur et la Loi Pacte, relative à la croissance et la transformation des entreprises, marque un progrès substantiel dans la modernisation du rôle de l'entreprise dans la société tout comme le reporting extra-financier qui a montré la voie. Ce n'est pas encore le couronnement de la RSE et il reste du chemin à parcourir, mais c'est symptomatique d'une évolution de fond et d'une prise de conscience collective de ces enjeux fondamentaux, suivi

d'un passage concret à l'action. Une évolution également rendue possible grâce aux efforts des entreprises notamment sur la raison d'être suite à la Loi Pacte, la transition écologique ou encore le nouveau sujet de la comptabilité environnementale. Les entreprises sont progressivement en train de réaliser qu'il est dans leur intérêt propre de s'aligner sur l'intérêt général. L'exemple le plus parlant c'est lorsqu'en 2017, l'administration Trump s'est retirée des Accords de Paris et que, trois jours plus tard, 900 entreprises et investisseurs se sont ligüés pour renouveler leur engagement avec la campagne "We Are Still In".

La mobilisation responsable exige du temps

Les détracteurs de la RSE voudraient la condamner pour tarder à tenir ses promesses et vingt ans de réflexion et de mise en pratique de la RSE pèsent peu au regard de l'Histoire à comparer aux deux cents ans d'économie industrielle traditionnelle. Les résistances sont réelles et ne vont pas disparaître soudainement. L'adoption d'une culture de la responsabilité partagée implique de conjurer les impatiences, car mettre au diapason toutes les parties prenantes de la RSE demande du temps. Cela étant, la RSE ne peut pas tout porter. Il en va de même pour les entreprises qui devront compter sur des mobilisations individuelles. Pourtant les défis sociaux et climatiques n'en convoquent pas moins une RSE à la mesure, sans quoi les plus réfractaires à l'ampleur du choc à venir le subiront d'autant plus. La RSE constitue à la fois un engagement et une opportunité de construire un modèle durable conciliant, l'économie, le social et l'environnement et elle a plus que jamais sa place dans les entreprises quelle que soit leur taille.

Que ce soit pour infuser du bien commun, partager la valeur, ou encore porter ceux qui réformeront le système ou être source de dialogue dans un monde d'opposition, la RSE a encore de beaux jours devant elle, mais pour survivre, elle devra aussi créer les conditions du changement, se remettre en cause, se transformer et s'améliorer. ■

Pour en savoir plus : www.orse.org ; sur Twitter @ObsRSE et LinkedIn